

Le 7 janvier 2013

Monsieur Michel Rodrigue, président
Association des Riverains du lac Aylmer
C.P. 5015
Disraeli (Québec) G0N 1E0

Objet : Ensemencement de doré jaune dans le lac Aylmer

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 1^{er} novembre dans laquelle vous avez exprimé les préoccupations de l'Association des Riverains du lac Aylmer (ARLA) quant aux intentions du Ministère à l'égard desensemencements de doré jaune dans le lac Aylmer.

Il y a un long historique d'ensemencement de doré jaune dans le lac Aylmer (voir tableau ci-joint). Durant 15 ans (1990 à 2012), on y a déversé pas moins de 665 961 alevins, 66 212 fretins et 130 000 larves, en plus de procéder au transfert de 274 géniteurs. Le Ministère, de même que votre association, y ont investi beaucoup et malgré ces efforts, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Vous n'êtes pas sans savoir que les orientations du Ministère quant à cette pratique de gestion ont été révisées dans la foulée du Plan de gestion du doré au Québec 2011-2016. À la lumière des travaux scientifiques effectués un peu partout en Amérique du Nord, l'efficacité desensemencements de doré est fortement remise en question. À l'exception desensemencements de réintroduction, les scientifiques s'entendent sur le fait que l'ajout de dorés dans un plan d'eau n'a aucun impact significatif à long terme sur l'abondance de la population et sur le succès de pêche. La compétition (inter et intraspécifique) serait en grande partie responsable de l'échec de cette intervention. C'est pourquoi l'ensemencement de doré ne devrait être envisagé que dans les cas où le doré est absent ou en très faible abondance (c.-à-d. un taux de capture d'un doré ou moins par nuit-filet (CPUE) lors des inventaires normalisés).

Sur la base de l'inventaire normalisé réalisé en 2000 par la Direction régionale de l'Estrie, la population du lac Aylmer est trop abondante pour qu'unensemencement de doré ne soit efficace (CPUE = 4,08). C'est une des raisons pour lesquelles le Ministère a décidé de ne pas poursuivre le programme d'ensemencement.

...2

D'autre part, la population du lac Aylmer est caractérisée par deux types de frayeurs. Une portion de la population fraie en lac (notamment dans le secteur du Pansu), et ce segment de la population semble bien se porter. Le problème se situe plutôt au niveau de l'autre partie de la population qui se reproduit en rivière. Les sites de fraie des rivières Coulombe et Maskinongé ont été désertés par les géniteurs malgré leur restauration et le marnage affecte la reproduction dans la rivière Saint-François. Seule la rivière Coleraine continue de supporter une forte activité de fraie.

En vertu des nouvelles orientations ministérielles en matière d'ensemencement de doré jaune, un programme de réintroduction dans les rivières Coulombe et Maskinongé, tel que mis en place il y a quelques années, pourrait être approuvé et supporté. Cependant, malgré l'importance des ensemencements antérieurs, les résultats sont peu concluants et découragent la poursuite d'une telle entreprise. Pour que ce type d'ensemencement puisse fonctionner, il importe de choisir une lignée de géniteurs bien adaptée aux conditions locales. Or, jusqu'à maintenant, la majorité des géniteurs utilisés pour la fraie, capturés dans le lac Aylmer et le secteur Pansu, seraient des frayeurs de lac, et non de rivière.

L'approvisionnement auprès d'une lignée de rivière serait par ailleurs problématique. La récolte d'œufs dans les rivières Coulombe, Maskinongé et Saint-François est peu appropriée considérant le faible nombre de géniteurs. La récolte de géniteurs et d'œufs dans la rivière Coleraine n'amènerait quant à elle aucun gain réel. En effet, la production de doré jaune en station piscicole est complexe et jusqu'à présent, le Ministère n'a pas été en mesure de produire un nombre satisfaisant de juvéniles à partir des œufs fournis par la Direction générale 06-13 EMM-LLL (unité de gestion Estrie). Nous considérons que la productivité actuelle n'est pas suffisante pour que le nombre de juvéniles produits et retournés dans le plan d'eau amène un apport significatif à la population, à tout le moins supérieur à la fraie naturelle. Quant au transfert pur et simple de géniteurs à partir de la rivière Coleraine, nous sommes d'avis que l'impact sur la fraie naturelle dans ce cours d'eau serait trop grand par rapport à l'efficacité de cette méthode, considérant les problématiques de braconnage et de phosphore sur cette rivière, et du fait que cette fraie ne suffit déjà pas à supporter la pression de pêche actuelle.

M. Sylvain Roy, biologiste à l'unité de gestion de l'Estrie, a proposé plus tôt cette année à votre association de poursuivre les ensemencements, mais en fermant la pêche au doré, été comme hiver (remise à l'eau intégrale ou fermeture complète), comme on le fait pour les autres programmes de réintroduction de doré, notamment en Abitibi. C'est, à notre avis, le seul moyen d'améliorer la performance des ensemencements de doré jaune. Et cette approche est d'autant plus pertinente dans le cas du lac Aylmer, où la surexploitation est ciblée comme un facteur empêchant un retour à l'équilibre. Cette proposition n'a toutefois pas été acceptée par l'ARLA.

Ainsi, compte tenu des coûts et des efforts nécessaires à la fraie en nature, à l'incubation et l'élevage des dorés en stations piscicoles, de la difficulté à produire suffisamment de juvéniles, de l'inefficacité de cette méthode, de l'impact sur la fraie naturelle et du refus de l'ARLA de consentir à un arrêt de l'exploitation, le Ministère a décidé de s'en tenir à ses nouvelles orientations, à savoir qu'il ne supporterait plus d'ensemencements de doré là où les populations sont trop abondantes pour en assurer le succès.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le directeur,



Jessy Dynes

c. c. M^{me} Marie-Claude Lambert, Directrice DOI EMM
M. Serge Tremblay, Directeur, DEX-03-12
M. Sylvain Roy, Biologiste, UG-05
M. Luc Major, Biologiste, DEX-12
M^{me} Isabel Thibault, Biologiste, Faune Québec
M. Pierre Bérubé, Directeur général, DGEFH

p.j. Tableau synthèse des ensemencements de doré jaune dans le lac Aylmer

Résumé desensemencements de doré jaune dans le lac Aylmer

Année	Nombre	Origine	Destination
1990	75 000 alevins	Lac (Pansu)	Lac
1992	145 000 alevins	Lac (Pansu)	Lac
1993	134 500 alevins	Lac (Pansu)	Lac (Pansu)
1994	90 161 alevins	Lac (Pansu)	Lac
1996	30 800 alevins	Lac (Pansu)	Lac (Pansu)
1998	37 000 alevins	Lac (Pansu)	Lac (Pansu)
2000	75 000 alevins	Lac (Pansu) et Riv. Coulombe	Rivière Maskinongé
2001	78 400 alevins	Riv. St-François et Coulombe	Rivière Maskinongé
2003	18 femelles + 53 mâles	Lac (Pansu)	Rivière Coulombe
2004	15 femelles + 95 mâles	Lac (Pansu)	Rivière Coulombe
2005	16 femelles + 76 mâles + 1 indéterminé	Lac (Pansu)	Rivière Coulombe
2009	1 500 fretins	Lac	Rivière Maskinongé
2010	2 466 fretins	Lac (Pansu)	Rivière Maskinongé
2011	51 918 fretins	Lac (Pansu)	Lac
2012	130 000 larves + 10 328 fretins	Lac (Pansu)	Riv. St-François + Lac